



Projet d'établissement de l'Athénée royal Liège Atlas

Enseignement général,
technique de transition
et technique/professionnel de qualification

Quai Saint-Léonard, 80 – 4000 Liège
Tél. 04/227 27 56 – Fax 04/227 06 27

www.liegeatlas.be

2022-2027



Tables des matières

1	Formation et suivi des élèves	3
2	Formation citoyenne	10
✓	Les sections sportives :	10
✓	L'internat :	10
✓	Les repas :	10
✓	L'apprentissage des langues :	10
✓	La découverte des sciences :	10
✓	Le centre cyber-média :	10
✓	La culture :	11
✓	Le règlement d'ordre intérieur :	11
✓	Les délégués de classe :	11
✓	Des actions ponctuelles :	11
3	Communication interne et externe	12

À deux pas du centre-ville et du cœur historique, l'Athénée Royal Liège Atlas composé de deux sites : le site de Saint-Léonard et l'internat situés en bord de Meuse et le site de Jupille situé dans un cadre de verdure, accueillent des enfants de tous horizons grâce à la diversité des options proposées et à un accès facile et sécurisé. Quelle que soit l'option choisie : l'enseignement général (sciences, mathématiques, langues, sports, sciences humaines), technique de transition (théâtre, basket, hockey sur glace) technique de qualification (aspirant(e) aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité, gestion - comptabilité, technique sociale d'animation, Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité), professionnel de qualification (Cuisine et salle – Cuisine de collectivité – 4^e degré Chef de cuisine de collectivité), l'école a pour objectifs de former des citoyens responsables, épanouis et de les préparer à poursuivre des études supérieures de type court ou de type long.

Conformément aux objectifs généraux de l'Enseignement de la Communauté française, l'Athénée Royal Liège Atlas est soucieux:

- ✦ de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- ✦ d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- ✦ de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- ✦ d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale à travers des actions spécifiques;

Les projets décrits ci-après sont en cours de réalisation et l'équipe éducative compte les poursuivre pendant les trois prochaines années avec la coopération de tous les acteurs du terrain.

Nos projets s'articulent en trois axes. Ils sont exposés ci-après, certaines actions étaient déjà mises en œuvre et sont continuées et la mise en route d'autres est d'ores et déjà lancée.

1 Formation et suivi des élèves

Notre projet est d'offrir à tous un enseignement de qualité, d'éviter les situations de décrochage et d'exclusion.

- ✦ L'entrée dans le secondaire, avec le changement inévitable d'établissement et de rythme et mode de travail peut être une difficulté pour certains élèves. Nous organisons pour les premières une rentrée progressive et adaptée qui leur permet de se familiariser avec les nouvelles structures (R.O.I, horaires, locaux, journal de classe, professeurs, ...) et d'être déjà intégrés au sein de l'établissement lors de la rentrée commune.
- ✦ En troisième année, pour favoriser l'intégration de chacun et la cohésion du groupe « Sport-études Basket », l'école organise un séjour sportif à la Marlette à Charleroi.
- ✦ Dans l'optique d'évaluations externes généralisées dans les divers établissements, les enseignants conçoivent déjà des épreuves communes, dans toutes les années.
- ✦ Dès la rentrée, pour les élèves de première année, un repérage de lacunes en français, mathématique et en méthode de travail est organisé. Des tests spécifiques en mathématique et en français sont planifiés. La méthodologie est alors adaptée aux besoins réels des élèves et comble progressivement les éventuelles lacunes antérieures. Une fois les bases acquises, l'élève sera capable d'acquérir les compétences et d'évoluer vers le niveau supérieur. Pour ce faire, l'établissement offre à ses élèves de première et de deuxième années des cours de complément français, d'activités mathématiques, des heures de remédiation intégrées à la plage horaire des élèves. De même, l'école organise des heures d'étude dirigée à l'attention de tous les élèves.

- ⤴ Des grilles horaires spécifiques sont proposées aux élèves de 1^{ère} complémentaire et de 2^e complémentaire: elles comprennent des heures de soutien en français et mathématique ainsi qu'une aide au niveau de la méthode de travail. Les élèves concernés sont répartis dans les classes de 1^{ère} ou de 2^e année selon leurs difficultés. Pour chacun d'entre eux, un Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) est élaboré : il est conçu individuellement pour chaque élève et ajusté durant l'année par le Conseil de guidance, sur la base des observations fournies par les différents professeurs. Pendant 3 ans, une expérience de classe homogène « 1^{ère} complémentaire » permettant le passage en 2^e commune en janvier est lancée. Ce groupe classe sera composé en fonction des difficultés rencontrées par les élèves.
- ⤴ Pour les autres classes, une détection des lacunes importantes en français, anglais, néerlandais et mathématique s'opère durant la première période. Après évaluation des conseils de classes et/ou de guidance, une (des) remédiation(s) individuelle(s) pourra (pourront) être proposée(s) à l'enfant volontaire et demandeur en difficulté quel que soit le niveau d'étude. Selon le cas, ces remédiations peuvent être organisées en collaboration avec l'Enseignement de Promotion sociale.
- ⤴ L'établissement organise un premier degré différencié pour permettre aux élèves n'ayant pas obtenu leur CEB et aux élèves issus de l'enseignement spécialisé d'atteindre, à leur propre rythme, les compétences requises pour intégrer un enseignement ordinaire. L'encadrement des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français est assuré par un professeur spécialisé en Français Langue Etrangère.
- ⤴ A l'issue du premier degré, le centre PMS donne une information sur les différentes filières d'enseignement.
- ⤴ En ce qui concerne nos élèves de technique, nous les intégrons à la vie active en les confrontant à diverses situations de travail : visites d'entreprises et stages en entreprises, visite de tribunaux, ...
- ⤴ Dans la même optique, les élèves de sixième année ont l'occasion de participer aux Journées Portes ouvertes des écoles supérieures et universités, d'assister à des cours dans l'enseignement supérieur et de suivre des cours préparatoires aux études supérieures au sein même de notre établissement (cours de PES).
- ⤴ Les besoins spécifiques de certains élèves sont pris en compte au cas par cas : des logopèdes stagiaires assurent un suivi individuel après un diagnostic de leurs difficultés, une collaboration est mise en place avec l'enseignement spécialisé selon les besoins de l'élève en intégration (interprète en langue des signes par exemple). La configuration des bâtiments rend difficile l'accès par les personnes à mobilité réduite mais en cas de besoin, un aménagement des localisations des cours sera mis en place.

L'école présente une offre de formations étendue qui permet à chacun de trouver sa place, quel que soit son objectif de vie professionnel.

La démotivation et le décrochage scolaire sont une réalité de notre époque à laquelle notre établissement n'échappe pas, c'est pourquoi différents processus sont mis en place pour y répondre rapidement. Un personnel qualifié et des moyens techniques permettent de renforcer cette réactivité et d'obtenir des résultats positifs en cette matière.

Enseignement technique

L'objectif principal de l'enseignement technique est de permettre à la majorité des élèves l'acquisition de compétences en vue de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur ou de l'entrée et de l'adaptation dans le monde du travail.

Enseignement professionnel

L'objectif principal de l'enseignement professionnel est de permettre à la majorité des élèves l'acquisition de compétences en vue de l'entrée et de l'adaptation dans le monde du travail tout en laissant la possibilité, pour ceux qui le désirent, de suivre une septième année qui pourrait leur ouvrir les portes de l'enseignement supérieur.

Organigramme des études techniques		
2e degré	3e degré (5e et 6e années)	
Gestion	Technicien(ne) en comptabilité	
Ces options demandent des compétences en langues modernes, bureautique et en économie. Formation spécifique en comptabilité donnant accès au marché de l'emploi dans les domaines économiques, tant dans le secteur privé que dans le secteur public.		
2e degré	3e degré (5e et 6e années)	
Techniques sociales et d'animation (variante B)	Animateur/Animatrice	
L'animateur doit apprendre les techniques d'animation qui permettent d'établir la communication avec un groupe de personnes dans la vie quotidienne ainsi qu'avec des partenaires au sein d'équipes de travail, à organiser des activités appropriées, dans le respect des normes de sécurité, dans diverses structures d'accueil. L'animateur doit aussi être formé pour pouvoir travailler dans les secteurs de la petite enfance, de la jeunesse et en milieux spécifiques.		
2e degré	3e degré (5e et 6e années)	
Aspirant(e) aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la sécurité		
L'aspirant aux métiers de la Défense, de la Prévention et de la Sécurité, dans le respect des procédures de sélection, peut se porter candidat pour entrer à : la Défense, le corps des Pompiers, la Police ... Les différents corps de métier peuvent octroyer une dispense pour tout ou partie des épreuves de sélection ou procéder à une sélection comparative des compétences des candidats.		
3 ^e degré (7 ^e année)		
Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité		
L'assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité peut travailler comme gardien de la paix ou comme agent de gardiennage		
Organigramme des études professionnelles		
2e degré	3e degré (5e et 6e années)	7e année
Cuisinier/Cuisinière	Cuisinier/Cuisinière de collectivité	Chef cuisinier de collectivité
La filière « Restauration » offre une multitude d'emplois qui demandent une diversité de qualités à acquérir . La formation, que doivent suivre les élèves pour répondre au mieux aux besoins de la profession se doit donc d'être <i>polyvalente</i> .		

Au deuxième degré

Partant du principe que « par son attitude, nul ne peut empêcher les autres de s'intéresser aux cours », l'équipe éducative et pédagogique a décidé d'être particulièrement attentive aux compétences nécessaires (avoir son matériel, sa tenue, ne pas interrompre le professeur, maîtriser son langage et son attitude, respecter le matériel mis à disposition ...) pour acquérir les compétences disciplinaires.

Ouverture des sections qualifiantes sur le monde du travail par l'organisation de rencontres formelles et/ou informelles avec des acteurs représentatifs des entreprises, organisations et associations en rapport avec nos options, des stages d'observation et visites d'entreprises.

Au troisième degré

Une coordination dynamique est assurée entre les cours généraux, les cours techniques et les cours de pratique professionnelle. Dans le respect des référentiels, les cours généraux sont au service des cours d'option.

Stages en entreprise

Afin de créer des liens avec le monde du travail, des stages d'insertion professionnelle sont organisés dans le but d'amener nos élèves des sections techniques et professionnelles du 3^e degré à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences nécessaires à un apprentissage actif de la vie économique, sociale et culturelle.

Tous ces stages en entreprise font partie intégrante du cursus des élèves de ces sections, conformément aux décisions consensuelles internes et partant du Projet d'établissement. Ils sont dès lors **obligatoires** (Animateur, Technicien en comptabilité, Cuisiner de collectivité, Aspirant aux métiers de la Défense) entrent dans le processus qualifiant de l'élève et, de ce fait, dans l'évaluation de fin d'année.

L'Athénée Royal Liège Atlas organise des stages d'observation au 2^e degré.

Au 3^e degré, uniquement des stages dits de formation. Ils se présentent en bloc ou en journées réparties tout au long de l'année scolaire. Le choix du bloc ou de l'étalement est dicté par la spécificité de la formation.

Dans la section animation, participation obligatoire à un stage sportif en vue d'être formé à accompagner des groupes dans ce type d'activité.

Afin de permettre un traitement équitable de l'ensemble des étudiants tant au niveau des cours généraux, techniques et de pratiques professionnelles ainsi que des stages, un travail profond d'uniformisation a été effectué:

- lorsqu'ils se présentent en bloc, organisation parallèle et commune dans le temps des périodes de stages en entreprise ;
- organisation précise du suivi et de l'encadrement des stages en entreprise.

Dans ce but, les différentes équipes pédagogiques participent à des réunions de concertation avec la Cheffe d'atelier afin de :

- dès le début de la période de stage, d'élaborer un planning de visites en entreprise et un planning d'occupation des professeurs durant cette période ;
- de communiquer rapidement, à la Direction et à la Cheffe d'atelier, les documents administratifs et tous faits susceptibles d'avoir un impact sur le parcours scolaire de l'élève.

Épreuves de qualification

Schéma de passation des épreuves de qualification

Pour toutes les autres Options de Base Groupées, les élèves sont confrontés à une situation d'intégration, ou épreuve intégrée, qui doit être réalisée en tenant compte des compétences à maîtriser dans les différents cours de l'Option de Base Groupée. Celle-ci peut également reprendre certaines compétences relevant des cours généraux ou des cours spéciaux intervenant directement dans le métier concerné.

Cette situation sera définie par un scénario qui imposera à l'élève, au moyen de consignes, la réalisation d'une production et/ou d'une prestation dans un contexte professionnel significatif, dans des conditions matérielles précises et dans un temps déterminé.

Les épreuves intermédiaires seront organisées tout au long de la formation au 3^e degré (5^e – 6^e) Technique de Qualification et Professionnel. L'épreuve finale, ou épreuve intégrée de qualification aura lieu en fin de 6^e année et 7^e année.

Aspirant(e) aux métiers de la	:	1 ^{re} épreuve intermédiaire en 5 ^e année (décembre)
Défense	:	2e épreuve intermédiaire en 5e année (juin)
	:	3e épreuve intermédiaire en 6e année (décembre)
		épreuve intégrée (finale) de qualification en 6e année (juin)
Animateur/trice	:	1 ^{re} épreuve intermédiaire en 5 ^e année (décembre)
	:	2e épreuve intermédiaire en 5e année (juin)
	:	3e épreuve intermédiaire en 6e année (décembre)
		épreuve intégrée (finale) de qualification en 6e année (juin)
Technicien/ne en comptabilité	:	1 ^{re} épreuve intermédiaire en 5 ^e année (décembre)
	:	2e épreuve intermédiaire en 5e année (juin)
	:	3e épreuve intermédiaire en 6e année (décembre)
		épreuve intégrée (finale) de qualification en 6e année (juin)
Cuisinier/ère de collectivité	:	1 ^{re} épreuve intermédiaire en 5 ^e année (décembre)
	:	2e épreuve intermédiaire en 5e année (juin)
	:	3e épreuve intermédiaire en 6e année (décembre)
		épreuve intégrée (finale) de qualification en 6e année (juin)
Chef/fe cuisinier de collectivité	:	épreuve intégrée (finale) de qualification en 7e année (juin)
Assistant aux métiers de la sécurité	:	épreuve intégrée (finale) de qualification en 7e année (juin)

Dans toutes les sections concernées, l'épreuve intégrée (finale) de qualification présentera plusieurs volets :

- une épreuve à caractère « technico-pratique » ;
- la réalisation d'un dossier ;
- la défense orale de ce dossier devant un jury composé de professeurs et de personnes extérieures à l'établissement choisies dans les milieux professionnels directement en rapport avec les compétences à exercer par l'élève.

Appréciation des épreuves de qualification

Pour être évalué dans les cours de l'option groupée, l'élève doit nécessairement passer par le dispositif lié aux épreuves de qualification. Celles-ci remplacent, en tout ou en partie, les examens disciplinaires de l'Option de Base Groupée.

Pour obtenir le certificat de qualification, il sera indispensable pour l'élève de réussir les épreuves de qualification liées à l'OBG (option de base groupée).

L'octroi du CESS concerne les élèves qui ont satisfait à l'ensemble de la formation. Par conséquent, l'octroi du CESS est subséquent et conditionné à l'octroi du certificat de qualification (raison pour laquelle le conseil de délibération du CESS doit impérativement se tenir **après** le conseil de délibération du jury du CQ). La règle générale est claire, **pas de CQ, pas de CESS**. Cette règle est portée à la connaissance des élèves et les conséquences clairement expliquées et formalisées dans un écrit officiel d'information.

Enfin, bien plus encore dans l'enseignement qualifiant que dans l'enseignement de transition, un élève qui apprend est un élève présent en classe. Un élève qui compte plus de **trente demi-jours d'absence**, fussent-ils administrativement justifiés, n'a pu en aucun cas développer les compétences techniques et pratiques qui lui permettent de revendiquer une quelconque habileté professionnelle. Le conseil de classe de délibération et le jury de qualification sont fermement invités à être très attentifs à ce point précis lors de toute décision d'octroi d'un certificat.

L'évaluation portera sur l'ensemble du processus et elle tiendra compte :

- des épreuves intermédiaires organisées durant le cycle,
- de l'épreuve intégrée de qualification,
- du dossier,
- des évaluations des stages en entreprise,
- de la défense orale,
- de l'attitude de l'élève face au travail.

Portfolio

Tout au long de sa formation, l'élève constitue son portfolio : c'est sa responsabilité personnelle et exclusive. Ce document peut notamment contenir :

- les productions personnelles (copies) de l'élève dans le cadre des cours de l'option qu'il suit; ce sont entre autres ses interrogations, ses travaux de recherches, les bilans de ses stages;
- les résultats des évaluations des différentes épreuves intermédiaires de qualification ;
- tout document que l'élève juge utile afin d'illustrer la progression de ses apprentissages.

Le jour de l'épreuve finale orale de qualification, l'élève tient son portfolio à disposition du jury qui peut le consulter afin de conforter sa décision d'octroi ou non du certificat de qualification.

Démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et le soutien qui leur est accordé

Tenant compte des problèmes rencontrés lors de chaque épreuve intermédiaire de qualification (EAC), une phase de remédiation est mise en place après chaque module.

2 Formation citoyenne

Notre équipe permet à chaque élève de trouver sa place et de s'épanouir au sein de l'école et de la société dans le respect des règles et de chacun; bref de devenir un citoyen libre et responsable de ses choix. Pour ce faire, elle lui offre un éventail de possibilités : sport, culture, théâtre, langues, voyages,... . Afin d'assurer un enseignement équitable, le montant des frais scolaires reste accessible à tous et est conforme aux exigences légales.

✦ Les sections sportives:

L'organisation des sections sportives trouve à l'Athénée Royal Liège Atlas une place de choix ; elles y développent une culture sportive en associant développement de l'hygiène de vie, discipline, prévention. La recherche de l'esprit d'équipe, du but commun poursuivi sont inlassablement développés. Ceci se fait avec tous les partenaires dans l'école (des interclasses sont organisées pendant le temps de midi, drainant tous les élèves) et à l'extérieur de celle-ci, notamment par la valorisation des résultats, des progressions et des efforts collectifs et personnels (tournois interscolaires, inscriptions aux compétitions nationales et internationales). Un séjour sportif est aussi organisé pour le cycle supérieur, chaque année, dans un centre Adeps (Chiny).

✦ L'internat :

L'Athénée Royal Liège Atlas bénéficie des bâtiments d'un internat intégré. La population de l'internat, issue des quatre coins du pays, reflète celle de l'établissement. La concertation entre les directions de l'internat et de l'école, mais encore entre les services des éducateurs internes et externes assure non seulement un meilleur suivi des internes, mais favorise aussi leur intégration au sein de l'Établissement. Chaque semaine, différentes activités sont organisées pour favoriser cette intégration ; de plus, les élèves internes reçoivent une fiche reprenant différentes observations essentielles à cette intégration (conseils, encouragements,...). Les parents des élèves internes peuvent ainsi suivre hebdomadairement l'évolution de leur enfant.

✦ Les repas :

L'établissement offre une alimentation équilibrée en proposant tous les jours des repas chauds équilibrés, des sandwiches variés accompagnés de crudités, des fruits, frais, ...

✦ L'apprentissage des langues :

Notre équipe organise des échanges linguistiques avec diverses écoles partenaires (mails, rencontres, séjours), ce qui favorise une approche culturelle et une compréhension mutuelle, une pratique de la langue. D'autres voyages linguistiques sont organisés en fonction de la demande des élèves (Gand, Cologne, Londres, Canterbury, ...).

✦ La découverte des sciences :

Nos professeurs proposent un voyage à Paris, obligatoire pour les troisièmes. Ils organisent aussi des excursions scientifiques comme le printemps des Sciences, des démonstrations d'expériences (physiques et chimiques) à l'Université, ...

✦ Le centre cyber-média :

Nous disposons d'un local spécifique. Les professeurs et les élèves qui désirent exploiter cette ressource y ont accès à tout moment, ce qui permet de familiariser nos élèves avec cet outil.

✧ **La culture :**

Régulièrement, des enseignants lancent des projets culturels (animations, conférences, spectacles par des professionnels au sein de l'établissement, concours de slam, ...). L'école dispose d'un théâtre qui accueille régulièrement des représentations de spectacles mettant en scène des élèves de l'établissement, d'un cinéclub et d'un espace-rencontre. Celui-ci est accessible pendant les heures d'étude ou travail collectif et permet la réalisation de travaux ou projets collectifs. Des excursions et voyages scolaires sont intégrés aux activités pédagogiques (visite de l'Archéoforum, voyage à Paris, voyage rhétos, ...) Tout ceci favorise un accès à la culture.

✧ **Le règlement d'ordre intérieur :**

Le règlement d'ordre intérieur sera d'autant mieux accepté s'il est totalement intégré par les élèves. Dans cette optique, des délégués de classes et un conseil des délégués seront réinstaurés. Avec leur collaboration, une activité d'appropriation des règles à respecter sera organisée pour chaque niveau. L'essentiel est que chacun vive en harmonie non seulement dans le respect de tous (quelle que soit la fonction de chacun) mais aussi dans celui de l'environnement (par exemple, organisation du tri des déchets).

✧ **Les délégués de classe :**

Le conseil des délégués sera remis en place. Il participera à la vie de l'école, élaborer, réaliser et gérer des projets culturels et citoyens en accord avec les adultes-relais en ateliers : respect de l'environnement, hygiène et protection de la santé, Des débats pris en charge par des professeurs ou des intervenants extérieurs seront organisés à la demande des élèves. D'autres synergies seront mises en place pour rencontrer les préoccupations des jeunes et sur leurs propositions avec, notamment, la collaboration du CPMS.

✧ **Des actions ponctuelles :**

Dans le cadre d'une ouverture vers la réalité sociale et d'une plus grande responsabilisation, nous souhaitons développer la participation des élèves et des professeurs à des actions humanitaires ou caritatives. Les professeurs des différents cours s'investissent aussi dans des opérations comme « Avocats dans l'école », la sensibilisation contre le racisme, la journée d'action contre le S.I.D.A, la lutte contre la violence à l'école, contre la misère, le soutien pour Amnesty International

3 Communication interne et externe

Cette communication est une condition essentielle au bon fonctionnement de notre projet d'établissement à tous les niveaux (direction, professeurs, élèves, éducateurs, internat,) et sur les plans internes et externes (familles).

- ⤴ Un petit-déjeuner accueillant les élèves de première et leurs parents est organisé le jour de la rentrée scolaire. L'accueil proprement dit est pris en charge par les professeurs qui insistent sur la présentation de l'école, les exigences méthodologiques et pédagogiques, mais aussi sur la nécessité du développement d'une citoyenneté propre à l'école basée sur le respect des personnes et des biens.
- ⤴ Dans la deuxième quinzaine de septembre, notre équipe organise une rencontre conviviale entre les parents et le corps enseignant avec présentation des professeurs et de leurs objectifs. Cette prise de contact nous semble très importante. Dans le courant de l'année scolaire, nous organisons des conseils de classes, de guidance, de réorientation ainsi que des réunions de parents régulières pour éviter les situations de décrochage.
- ⤴ Les éducateurs internes et externes se concertent régulièrement et consultent les professeurs (et vice-versa). Ceux-ci relèvent régulièrement les journaux de classe. Ils n'hésitent pas à contacter la famille pour éclaircir toute anomalie relevée. Ainsi, dès le premier jour d'absence, les éducateurs contactent directement la famille par téléphone. Toute information est transmise par le biais d'une étiquette collée au journal de classe. Ce dernier est l'outil de communication privilégié entre le corps éducatif et la famille. Une communication rapide et la concertation permettent de lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.
- ⤴ Afin d'assurer la continuité des programmes entre les différentes années, nous organisons plusieurs fois par an une concertation par branche entre les professeurs des différents niveaux.
- ⤴ En collaboration avec l'Académie Grétry, une section « Théâtre et art de la parole » permet aux élèves de se mettre en scène, de s'exprimer artistiquement et de monter divers spectacles ouverts à tous.
- ⤴ En sport, des anciens élèves participent aux compétitions interclasses avec leurs professeurs.
- ⤴ Les organismes de prévention CPMS et le Centre de Planning familial participent activement à la communication et interviennent dès que surgit un problème.
- ⤴ Les élèves et les professeurs sont fiers et heureux de présenter la vie de l'école au public lors de la Journée Portes Ouvertes annuelle.
- ⤴ Nous possédons également un site internet : www.liegeatlas.be

En guise de conclusion...

L'équipe éducative espère que ce projet permettra à chaque élève de trouver sa place et de s'épanouir au sein de l'école et de la société afin de devenir un citoyen responsable. Il donne à chacun les clefs de la réussite.